

Le syndicat, c'est quoi ?

Face aux suppressions d'emploi, aux remises en cause de nos droits, aux abus des patrons, les « débrouilles » individuelles ne peuvent être une solution.

Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement. Cet outil, c'est le syndicat !

- * Le syndicat a une double fonction : la défense des revendications des salariés quels que soient leur entreprise ou leur statut, et la transformation sociale, c'est-à-dire la possibilité d'agir sur son environnement professionnel et être acteur de sa vie.
- * Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, et pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis.
- * Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux, défend les revendications spécifiques de chacun tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les préoccupations des salariés.
- * Le syndicat est une structure regroupant les salariés, c'est à dire toutes celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, un emploi statutaire, sont en stages, en formation, au chômage, en retraite.

Le syndicat doit être fort, unitaire, démocratique, indépendant du patronat et des partis politiques. Il doit assurer sur le terrain la défense quotidienne des droits de tous les salariés et aussi permettre d'en conquérir de nouveaux, en élaborant des revendications, en organisant les actions nécessaires.

Pour nous, le syndicat est une structure regroupant les salariés sans distinction religieuse, politique ou d'origine, qui permet de s'organiser à la base et de mener la lutte selon les choix des individus regroupés en collectifs, et non à partir de directives venues d'en haut.

Solidaires, c'est qui ?

L'Union syndicale Solidaires couvre l'ensemble des secteurs professionnels et tous les départements.

Les syndicats membres appartiennent à des secteurs professionnels très divers - relevant aussi bien du secteur public que du secteur privé : banques et finances, chimie, collectivités territoriales, commerce, culture, éducation, énergie, formation, industrie, journalistes, métallurgie, nettoyage, Poste et télécommunication, prévention et sécurité, protection sociale, recherche, santé, services, transports (aérien, rail, route) ...

Aujourd'hui, Solidaires est première ou deuxième organisation syndicale dans bon nombre d'établissements, d'entreprises, de services, d'administrations, de ministères...

Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société:

- * Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces pour contrer les politiques libérales.
- * Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salariés, chômeurs, précaires...

En résumé, Solidaires c'est d'abord le constat que le syndicalisme qui se satisfait des miettes lancées par les directions des entreprises ne permet jamais de négocier d'égal à égal avec des patrons toujours plus arrogants. Seul un syndicalisme fort peut avoir ce rôle important et nécessaire de contre-pouvoir au patronat et aux pouvoirs publics. Pour cela, nous avons besoin de tous et toutes !



Union syndicale Solidaires

salariées salariés



Contre la loi des patrons !

Solidaires, c'est quoi ?

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui rassemble des organisations syndicales aux histoires assez différentes, à l'image de leurs équipes militantes comme de leurs adhérent·es.

Mais les projets et les aspirations rassemblent et convergent autour de valeurs, démarches et pratiques qui construisent une identité commune selon des règles de fonctionnement originales.

Solidaires est constitué des syndicats et des fédérations de la Fonction publique, des entreprises publiques et du secteur privé. Elle regroupe à ce jour quarante six organisations syndicales professionnelles nationales et structure des unions locales dans l'ensemble des départements, et une union interprofessionnelle de retraités.

Son fonctionnement repose sur une volonté partagée de créer une force d'entraide permettant à chaque organisation de peser davantage dans l'ensemble du champ syndical.

Le souci de préserver l'**autonomie des organisations**, de ne pas les déposséder de leurs positions, d'éviter les dérives bureaucratiques et la mise en place de superstructures de plus en plus éloignées des réalités des adhérent·es, nous a conduit à essayer d'inventer une autre manière de fonctionner. Ce fonctionnement privilégie la recherche du consensus et donc de ce qui unit plutôt que de ce qui divise.



Un syndicalisme de lutte

Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société.

- Un syndicalisme de lutte pour la construction d'un rapport de forces en vue de contrer les politiques patronales et gouvernementales.
- Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salarié·es quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs/euses, aux précaires, aux retraité·es et aux sans-droits.
- Un syndicalisme qui agit contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'origine. Solidaires s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.

Pour Solidaires, défendre efficacement les travailleurs/euses, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières à l'origine de ces décisions.

Notre Union syndicale essaye de développer une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salarié·es de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leur lieu de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète.

Se syndiquer et s'organiser

En se syndiquant, chacun contribue à sa propre défense, mais également à celle des autres.

- **Solidaires**, parce que c'est ensemble que nous réussirons à faire bouger la société, à recréer un lien social entre tous les salariés, du privé comme du public. C'est ensemble que nous défendons les intérêts collectifs des salariés (salaires, condition de travail, protection sociale, etc) et que nous nous impliquons dans la lutte contre les problèmes sociaux (précarité, chômage, racisme, etc).
- **Unitaires**, parce que l'unité est l'outil essentiel à l'action. Elle permet de créer un rapport de force afin de donner tout leur poids aux revendications communes des salarié·e·s. Cette communauté d'intérêts n'exclut ni les débats, ni les différences d'idées ou d'opinions, mais la force d'un mouvement ne vient certainement pas des divisions syndicales.
- **Démocratiques**, parce que c'est à partir des idées de chacun et chacune, exprimées dans des cadres collectifs, assemblées générales, débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications. On ne fait pas à la place des salariés, mais on fait avec les salariés. Chaque salarié doit être l'acteur du changement de ses conditions de travail et de vie.



Union syndicale Solidaires
144, boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél. 01 58 39 30 20 - Fax. 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org